Evidemment les têtes de colonnes se brisèrent les unes contre les autres, mais les colonnes se succéderont sans interruption et une poussée formidable et écraseron les dernières résistances. L'opinion du Cotéisme est prête à la guerre sociale, les milles futures étant imposée avec une fureur et du tir rapide des mitrailleuses rapides.

ESPIONNAGE ET ESCROQUERIE

(Nouveaux détails)

On nous écrit de Nice le 9 juin :

Dans ma dépêche d'hier je vous signalais une grave affaire d'espionnage et l'arrestation du sieur Hippolyte Blanc et de sa maîtresse, Blanche Chiarini, chanteuse de café-concert.

Surveillés depuis longtemps par la police, ils allaient habiter Monaco où, sur des renseignements nouveaux, leur arrestation fut ordonnée par le ministère de la guerre.

Le 9 mai dernier, le réquisitoire introductif fut signé et un mandat d'arrêt délivré contre : 1° Hippolyte Blanc, âgé de 35 ans, né à Marseille et Louise Chiarini, dite Blanche, artiste lyrique, Blanc était accusé d'espionnage et d'escroquerie et la fille Chiarini de complicité d'escroquerie.

L'extradition n'étant pas admise pour le délit d'espionnage, une surveillance spéciale fut ordonnée aux gares de Nice et de Menton pour arrêter Blanc à sa sortie de Monaco.

L'agent Moschetti, de service à la gare de Nice, arrêta Hippolyte Blanc, le 30 mai, au train qui arrivait à Monaco à 1 h. 37.

Cette arrestation avait été opérée avec le plus grand secret, et personne, à la gare ne s'en était aperçu.

M. du Mofron, procureur de la République, avisé de cette capture, chargea immédiatement M. Suvelli, substitut, de requérir à Monaco demander l'extradition de la fille Chiarini, inculpée de complicité d'escroquerie. Ce qui lui accordé.

Blanc est âgé de 35 ans, de taille moyenne très élégamment vêtu, portant moustache fine et bien blond. C'est un homme intelligent et d'une certaine instruction.

Il était entré au ministère de la guerre sous le général Boulanger, et avait été renvoyé en 1890. Il est inculpé d'avoir fourni à l'Italie des détails sur l'organisation de la défense de la frontière des Alpes.

Blanc, soudoyé par une nation étrangère lorsqu'il était agent du ministère de la guerre aurait fourni des renseignements faux. Il aurait ainsi escroqué des sommes qui lui étaient versées en paiement de rapports que l'on croyait exacts et il tombe sous le coup de l'article 405 du Code pénal.

Quand viendra ce procès devant le tribunal, les débats auront lieu huis-clos, ne assisteront seuls aux débats, les magistrats et le service de la guerre.

Nous avons eu deux affaires d'espionnage jugées à Nice, depuis la promulgation de la loi du 18 avril 1886. Dans la première, Fritz Killian fut condamné à 5 ans de prison en 1888, le 26 octobre. La deuxième Pierre Coutin, le 26 avril 1890, fut condamné à 5 ans de prison.

L'affaire Blanc sera la troisième.

Dernière heure

Les Administrateurs du Panama

Les mandats de comparution

Paris, 12 juin. — Au sujet de l'affaire de Panama il se confirme que le réquisitoire introductif des poursuites signées hier par M. Quesnay de Beaurepaire pour contre M. de Lesseps plusieurs faits reprochés à la soc été de Panama qui sont déjà couverts par des prescriptions.

M. Brisson, conseiller à la Cour, a été maintenu bien que malade, dans un mandat à lui confié à l'effet d'instruire contre M. de Lesseps.

Il est probable que des mandats de comparution ont été ou seront envoyés dans la soirée.

Le Mouvement gréviste

A ROUBAIX

LA GRÈVE DES RENTREURS

Aucune nouvelle grève à signaler ; la situation reste la même, et aucune entente n'a encore eu lieu entre les patrons et les ouvriers.

A LYON

Lyon, 12 juin. — La grève des ouvrières de l'usine Charbon, à l'Arbresle, continue. Les esprits sont fort surexcités et chaque jour les ouvrières qui travaillent sont injuriées à l'entrée et à la sortie des ateliers.

Hier, les grévistes avaient organisé des danses aux environs de la ville et sont rentrées par groupes en chantant la Marseillaise. Les agents ont dissipé un rassemblement ; un sieur Jacquement, débitant, a été arrêté sous l'inculpation d'outrages à l'autorité et conduit à Lyon.

A MARSEILLE

Marseille, 12 juin. — Une grande réunion d'employés d'omnibus et de tramways a eu lieu hier soir, à onze heures.

Dans la journée, l'administration des tramways, allait au devant des réclamations de ses employés, leur avait annoncé la mise en vigueur de mesures nouvelles de nature à leur donner satisfaction sur plusieurs points. Les difficultés de ce côté semblent donc aplanies.

Les cochers et conducteurs d'omnibus, qui forment une corporation quelque peu distincte de la première, se trouveront seuls aux prises avec leurs entrepreneurs. Ils demandent, en somme, que, de 5 fr. 75, leur journée soit portée à 5 francs et que la durée de la journée, qui est actuellement de seize heures, soit ramenée à douze heures, y compris une heure pour le repas.

Les cochers, dans le but de préparer leur organisation, se sont donné un délai de huit jours pour formuler leurs demandes.

A LONDRES

Londres, 12 juin. — Les journaux publient ce matin une communication des directeurs de la compagnie des omnibus, donnant les raisons pour lesquelles ils ont décidé de ne plus faire de concessions.

Les concessions déjà faites entraînent une augmentation de dépenses de 100,000 livres sterling. Elles plus loin, c'est la faillite.

De leur côté, les grévistes déclarent maintenant qu'ils ne seront pas satisfaits par la seule concession de la journée de douze heures ; ils veulent encore une augmentation de salaire.

Fin de la grève

Londres, 11 heures du soir. — Une réunion des employés d'omnibus y a eu lieu dans la soirée. La grève a été déclarée terminée. Les hommes reprendront leur travail demain.

Chronique du Sport

Concours hippique de Lille

1er prix : Dabaly, M. Ed. Ribaucourt ; 2e, Diavola, à M. V. Lamy ; 3e M. de Prémonville ; 4e, Jader ; 5e, à M. le vicomte de Corberon ; 6e, Sans-Culotte, à M. Ponselot.

Prix de Flubans : The Devil, à M. Aug. Pouillier ; Paddy, à M. Wignolle ; Général, à M. E. Grau ; Black-Boss, à M. Louis Dépret.

Course au trot monté. — Neuf prix, valeur 3,700 francs. Les engagements se répartissent : Glaneur à M. de Bithune ; 2e Gaulois à M. Herbau ; 3e Kara, à M. L. Boulnois ; 4e Jacinthe, à M. A. Corman ; 5e Jersey, à M. Lucien-Brun ; 6e Jamaïque, à M. J. Pouret pour M. E. Leullier ; 7e Good Alice, à M. de Béthune ; 8e Jonvence, à M. L. Boulnois ; 9e Jamaïque à M. Berthet.

Dans cette course, Alésia, montée par M. Parrot, pour M. Deville, a désarçonné son cavalier qu'elle a lancé de l'autre côté de la seconde haie. Il s'est relevé sans blessures.

Le jeu de balle d'Orchies

Le mauvais temps de la journée a empêché deux parties de jouer, et n'a tout que vers 8 h. 1/2 que deux parties ont pu se mettre en présence.

Ernest Renotte (Lille) les Bleus, contre Orchies (Lemay).

La lutte a été très chaude, Lille a montré de belles qualités de jeu et d'engagement, les critiques de la petite milieu, ce qui doit toujours être l'âme d'une partie ont forcé les joueurs d'Orchies à donner de beaux coups à l'adresse des Lillois ; mais n'avant pas de bonheur dans ses rachats n'a pu obtenir que 5 jeux en 7 1.

Dimanche 14 courant, continuation du concours entre quatre belles parties.

Grand concours national de gymnastique à Saint-Omer

La Société des Fêtes publiques et de Bienfaisance de Saint-Omer organisera, les 5 et 6 juillet 1891, un grand concours de gymnastique sous le patronage de l'Administration municipale et sous les auspices de la Société de gymnastique.

Ce concours se composera : 1° Un concours de gymnastique en sections ; 2° Un concours individuel de gymnastique ; 3° d'un concours de sections ; 4° d'un concours d'exercices spéciaux d'ensemble, mains libres ; 5, d'un concours d'exercice spéciaux avec engins ; 6° D'un concours d'haltérie ; 7, d'un concours de tir ; 8° d'un concours individuel de courses, dit championnat du Nord.

Ces deux derniers concours auront lieu le lundi et mardi 6 juillet.

Une somme importante a été votée par le Conseil municipal et par la Société des Fêtes pour la création de primes, médailles et prix consistant en couronnes, palmes et médailles.

Les Sociétés qui, jusqu'à ce jour, n'auraient pas reçu l'invitation et le questionnaire sont priées de s'adresser, pour leur les renseignements dont elles auraient besoin, à M. Dhaisne, Félix, secrétaire général du concours à St-Omer.

CHRONIQUE RÉGIONALE

Nos représentants. — Voici comment se sont répartis les voix exprimées dans le Nord et Pas-de-Calais, dans les scrutins de la séance du 11 juin :

1° Sur le contre-projet de M. de Douville-Maillefeu à la proposition de M. Bérenger, M. Le Bœuf, portant suppression d'une partie des droits de douane établis sur les blés et sur les farines de froment, rejet par 14 voix contre 8.

Tous ont voté *contre*, sauf M. Emile *Moreau*, qui a voté pour : Basly, *Thellier de Poncheville* et *Wergnies*, qui se sont abstenus.

La Chambre n'a pas adopté.

2° Sur l'amendement de M. Terrier et Georges Graux à l'article 1er de la proposition de loi modifiée par le Sénat, relative à la suspension des droits de douane établis sur les blés et sur les farines de froment ;

Tous ont voté pour, sauf MM. Basly, *Dron, Klein, Revoul, Guillemin*, Haynaut, *Herbecq, Lalou, Michou, Emile Moreau, Pierre Legrand*, Ribot, *Sivot* et *Wergnies*, qui ont voté contre.

La Chambre a adopté.

Sur l'ensemble de la proposition de loi relative à la suspension des droits de douane sur les blés et les farines de froment :

Tous ont voté pour, sauf MM. *Bergerot*, Boulanger-Bernot, Cornet, Fanien, *de Freycheville-Ledieu, Pilchon* et Taillandier, qui ont voté *contre*. M. Boudenoot, qui s'est abstenu.

La Chambre a adopté.

4° Sur la rentrée de l'interpellation de M. Baudin à un mois.

Tous ont voté contre, sauf MM. Achille Adam, *Bergerot*, Boudenoot, *Dejardin-Verhinder, Emile Dubois, Ledieu, Dupuis, de Freycheville, Georges Graux, Herbecq, Lalou, Le Gavrian, Michou, de Mustalembert, Pilchon, Pierre Legrand, Léon Renard, des Rotours*, Taillandier, *Thellier de Poncheville et Trannois* qui ont voté pour : M. Ribot qui s'est abstenu. M. Jonnart, qui était retenu à la commission du budget.

La Chambre n'a pas adopté.

5° Sur l'ordre du jour pur et simple (Interpellation de M. Baudin.

Tous ont voté pour, sauf MM. Basly, Emile *Moreau*, qui ont voté contre.

La Chambre a adopté.

6° Sur l'amendement de M. Jonnart au tarif général des douanes (n° 20. — Graines animales. — Suite) ; tous ont voté contre sauf MM. Achille Adam Basly, *Bergerot, Boulnoise-Bernot, Dejardin-Verhinder, Dron, Revoul Blicz, de Freycheville*, Georges Graux, *Guillemin*, Haynaut, *Herbecq*, Jonnart, *Lalou, Le Gavrian, de Mondicourt, Pilchon, Léon Renard, Des Rotours, Sirot*, Taillandier, *Thellier de Poncheville, Trannois* et *Wergnies*, qui ont voté pour : M. *Emile Dubois*, qui s'est abstenu.

La Chambre n'a pas adopté.

Comice agricole de l'Arrondissement de Lille. — *Visite des jardins.* — MM. les jardiniers, propriétaires et vitriculteurs, qui désirent voir leur exploitation visitée par la commission d'inspection, sont priés d'adresser leur demande à M. Legrand-Dupont, architecte-paysagiste, rapporteur de la commission, place de Hibour, 9, à Lille, ou à M. Bodin, secrétaire du Comice, rue Saint-Sauveur, 9.

Des médailles de vermeil, d'argent et de bronze seront décernées aux jardiniers tirant le meilleur parti des exploitations qui leur sont confiées, ainsi que pour ceux qui les dirigent personnellement pour leur compte.

Chronique locale

ROUBAIX

CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12 juin 1891

Présidence de M. Julien Lagache, maire

La séance est ouverte à 8 heures 25.

Présents : MMM. Vinchon, Pierre Destombes, Hoornaert des Ombrages, Gustave Lecleroq, Largillière, Tiers, Delepotte-Bayart, Jules Legrand, Bourgois-Carlier, Henri Briet, Remy Degalle, Reynaert-Kricke, Jules Chéron, Blanchot, Carissimo, Carrette, Henri Salembier, Pennel, Debuchy, Louage.

Absents : MM. Paul Wattine, adjoint, Dupire, Lefebvre, Lepers, Lemire, Jules Degrave, Dewitte, A. Harinckouck, V. Parvaque, V. Vaissier, Jules Leroupe.

M. Carrissimo donne lecture du procès-verbal de la séance du 15 mai dernier qui est adopté sans observation.

On passe ensuite à l'ordre du jour.

Le Conseil renvoie aux 3e et 4e Commissions une demande de bourse formée par le jeune Louis Degryse pour lui permettre de suivre les cours à l'Ecole nationale des Beaux-Arts ; aux 3e et 4e Commissions réunies, les changes de l'adjudication des boutiques aux halles centrales et Halles aux poissons. Il approuve les marchés à traiter de gré à gré pour les fournitures diverses nécessaires au service municipal des eaux ainsi que le projet de marché pour la fourniture de couronnes pour les distributions de prix aux écoles communales ; un troisième projet de marché pour les fournitures classiques aux bourses municipales ; Il approuve le projet d'ouverture du boulevard de Cambrai depuis la rue de Croix jusqu'à la rue de Repoix. Les pourparlers avec les propriétaires riverains ont abouti à une entente amiable. MM. Bossens et Deville consentent à céder la Ville un terrain d'une superficie de 2,040m38 au prix de 10 fr. le mètre, soit 20,402 fr. 80.

M. Lepers-Selosse consent à céder le terrain d'une superficie de 1,430 mètres et les maisons qui le recouvrent pour le prix global de 11,000 francs

Nous ne pouvons qu'approuver, pour ce qui nous concerne, ce projet qui est à l'étude depuis longtemps et qui, en prolongeant le boulevard de ceinture, réalisera les vœux de la population.

La dépense totale est de 31,402 fr. 80.

B Création d'une route entre Roubaix et Lys-les-Lannoy. — La commune de Lys-les-Lannoy ne paraît pas actuellement utiliser notre ville par les communications existantes ; nous estimons que dans l'intérêt des deux localités, cette lacune doit être comblée.

Après nous être mis d'accord avec la commune de Lys pour exécuter un projet d'ensemble répondant aux besoins réels, nous proposons de décider que pour la construction de cette route, partie située sur le territoire de Roubaix, il y a lieu d'urgence les terrains nécessaires qui ne seraient pas cédés gratuitement soit par voie amiable, soit au besoin par voie d'expropriation.

La dépense résultant de ces acquisitions et à la quelle viendraient s'ajouter les frais de voirie peut être évaluée à la somme de 25,000 fr.

IV. — Construction d'égouts et de chaussées neuves. — Grâce aux efforts du Conseil municipal (suivant en cela l'exemple de ses prédécesseurs) la situation de Roubaix s'est sensiblement améliorée au point de vue de la salubrité publique. De nombreuses rues ont été aménagées au réseau général, puis pourvues d'égouts et de chaussées pavées et empierrées, nous en sommes heureux et félicitons de cette situation qui est d'un ordre salutaire pour l'hygiène de la ville.

Mais à côté des demandes de classements qui ont pu recevoir satisfaction, il en est d'autres plus hardiesses et plus urgentes. Il n'a pas été encore été répondu. Comme ces dernières sont des plus intéressantes et qu'elles sont appelées, elles aussi, à contribuer à l'embellissement de nos cités et à l'assainissement de la ville, nous croyons qu'il est juste de les accueillir au même titre que les concessions.

Les travaux auxquels elles donneront lieu occasionneront une dépense totale de la somme de 525,498 francs 25. Toutefois, comme ne partie de cette dépense incombe aux propriétaires riverains, conformément à la loi et aux engagements pris, il y a lieu de ramener la part de la Ville, à la somme de 320 792 francs 25. La participation des intéressés étant de 204,706 francs.

Voici la nomenclature des rues dont il s'agit, avec le total incombant et à la Ville et aux particuliers.

1° Rue de l'Amiral Courbet, située entre le boulevard de la Fontenoy et le boulevard de Turcoing 13,000 fr ; 2° rue des Anges (quartier du Fontenoy) 38,000 fr ; 3° Quai de Canal 54,681 fr ; 5° Rue de Flandre, 15,000 fr ; 6° rue Parmentier, 35,000 fr ; 6° rue d'Alger, 45,000 fr ; 7° rue de la Conférence, 32 000 fr ; 8° rue des Postes, 35,000 francs ; 9° rue de Mons et Alfred de Musset, 42,000 francs ; 10° rue Victor Hugo, 24,333 ; 11° boulevard de Lyon et de Reims 17 rue Turgenet, joignant la rue Henri Regnault au chemin d'Hem et du boulevard de Reims et traversante le boulevard de Fourmies, 43,000 fr ; 12° rue Sarrazin, portant du chemin du Petit-Beaumont au chemin de l'Eglise St-Jean Baptiste, 23,500 fr ; 13° rue de Bourrieu, 11,000 fr ; 14° rue Berthelot, aboutissant au chemin d'Hem et de Bouvines ; 15° rue Colbert, 12,234 ; 17° rue Mirabeau située entre le boulevard de Cambrai et la rue Colbert, 11,000 fr ; 18° rue Daly, 29,000 fr ; 19, rue Bolla, allant de la rue de Wasquehal à la ligne de Lille à Roubaix, 17,000 fr ; 20, rue Moreau allant de la rue Bella à la rue de la Limite, 5,100.

21° Rue Foucart allant de la rue Bella à la rue de la Limite 13,000 fr.

Le total des dépenses des ces grands travaux s'élève, ainsi que nous l'avons dit à 1,200,000fr.

Le rapport de la commission se termine comme suit :

Voilà, messieurs, sommairement exposées, les questions sur lesquelles nous appelons votre bienveillante attention. Toutes, vous le reconnaîtrez, présentent un intérêt de salubrité incontestable.

Si, comme nous l'espérons, vous leur accordez en principe votre approbation, nous aurons à vous présenter séparément les projets que vous pourrez adopter sur les détails.

Mais il convient, avant tout d'assurer les ressources au moyen desquelles il sera possible de réaliser les projets dont il s'agit et dont l'ensemble s'élève à 1,200,000 fr.

Il est évident qu'une somme de cette importance ne peut être prélevée sur les ressources ordinaires du budget. Il y a donc lieu de recourir à l'emprunt. Nous nous empressons de le déclarer, cet emprunt ne constituera pas une charge nouvelle pour la ville. Parfaitement garantis, les intérêts en seront assurés par les ressources provenant de l'exécution de travaux d'embellissement, notamment la subvention pour la construction de la gare dont la dernière annuité de 68,675 fr. figurera au budget de 1892.

RÉSUMÉ

Nous avons l'honneur de vous proposer :

1° De prendre en considération et de voter en principe les projets mentionnés ci-dessus, savoir :

Acquisition d'un terrain pour l'établissement d'un second hôpital ;

Création de six places publiques.

Elargissement du raisseau de l'Espierre.

Ouverture de nouvelles rues (Boulevard de Ceinture prolongé et route de Roubaix à Lys.)

Construction d'égouts et de chaussées pavées

2° La voie pour l'exécution de ces projets, à un taux d'intérêt n'excédant pas 4,50 0/0, un emprunt de 1,300 000 francs remboursable par annuités ordinaires du budget en 31 annuités dont la première échéra en 1893.

3. De décréter que cet emprunt sera réalisé soit avec publicité et concurrence, soit de gré à gré, soit par voie de souscription publique avec faculté de souscrire en rentes 3 0/0 au porteur, nominatives ou transmissibles par endossement, soit directement auprès de la Caisse des dépôts et consignations, de la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse, ou du Crédit Foncier de France aux conditions que le Conseil fixera.

Chaque section est votée séparément. La première section est adoptée sans observation.

La deuxième section, qui est la plus importante, soulève une observation de M. Degalle, qui trouve que le terrain de la place de la Nation est cher. Il demande si l'on n'a pu obtenir une réduction.

Il y est répondu négativement.

Ce deuxième paragraphe est également adopté.

La troisième section comprenant les travaux de voirie et d'assainissement est adopté par paragraphes. Les 1er, 2e et 3e sont adoptés sans observation.

Le paragraphe concernant la création d'une route entre Roubaix et Lys-les-Lannoy soulève une protestation de M. le docteur Derbaix qui se voit utilité de ce projet et ne votera pas les 25,000 fr.

M. Louage dit qu'il ne votera que si les terrains sont votés gratuitement.

M. Carrette. — Ce n'est pas 25,000 fr. n'est pas exact, on avait dit d'abord 35,000 francs, si on l'adopte cela nous coûtera 40 à 50,000 fr.

Ce paragraphe est adopté.

Le dernier paragraphe comprenant la construction d'égout et des 21 rues particulières est adopté.

Le conseil vote ensuite le résumé du rapport, c'est-à-dire, l'emprunt de 1,200,000 fr.

Ruelle Wibaux

M. Harinckouck donne lecture du rapport et des engagements pris par MM. D. Wibaux-Florin, Victor Desparduires et Jean Réquillart, pour l'élargissement de la ruelle Wibaux.

Le rapport se termine comme suit :

Considérant que les sociétés D. Wibaux-Florin consentent à participer pour une somme de vingt mille francs, y compris les frais de voirie, dans le prix de l'immeuble à acquérir des Hospices de Roubaix, Réquillart-Sépel, et à rembourser l'indemnité de démolition et de reconstruction que la ville servira à M. Desparures.

Considérant que l'utilité du projet est incontestable et que toutes les mesures ont été prises en vue de la possibilité de sa réalisation, vos 3e et 4e commissions ont l'honneur de vous proposer :

1° De décider que la largeur de la ruelle Cuvelle sera portée à 12 mètres ;

2° D'approuver les engagements pris par MM. Wibaux-Florin et Wibaux-Florin. M. V. Desparures et les héritiers de M. Réquillart-Sérépel ;

3° D'autoriser M. le Maire à acquérir, aux conditions de l'option du 10 novembre 1890, l'immeuble appartenant aux dits héritiers ;

4° D'inscrire en recette, aux chapitres additionnels de 1891, la somme de vingt mille francs représentant la part contributive des sociétés ci-dessus désignées ;

5° De voter un crédit de 188,648 francs imputable sur les ressources disponibles de l'exercice 1891 ; 2° sur le budget de 1892 ; 3° sur le budget de 1893 ; mais avec la faculté pour la Ville de se libérer à toute époque si sa situation budgétaire lui permet de solder le prix de l'acquisition.

Enfin, vos 3e et 4e commissions vous prient de décider que le montant de l'indemnité à servir à M. V. Desparures, soit 3,648 fr. 74 c. sera inscrit en recette et en dépense aux chapitres additionnels de l'exercice 1891.

M. Briet déclare ne pas voter le projet parce que la somme de 188,648 fr. est trop élevée.

M. Harinckouck dit que l'on ne peut mieux l'utiliser le projet et la Ville aura tort de ne pas le voter.

Les conclusions du rapport sont adoptées par 45 voix.

La séance est levée à 11 h. 20 ; la suite des rapports est remise à une séance ultérieure.

Succès roubaisien. — Au dernier concours du Conservatoire de musique de Paris, M. Isoré, directeur de l'école de la rue Turmeux, a obtenu le certificat d'aptitude au professorat de la musique dans les écoles normales et supérieures.

Mordu par un chien. — Hier matin, vers neuf heures, M. François Wilfart, apprêteur, passait rue d'Alger avec un petite fille, quand il fut mordu à la jambe droite par un chien errant dans une cour appartenant à des cochonniers.

Un garçon-brasseur aide M. Wilfart à se débarrasser de l'animal qui, après avoir reçu un coup de pied dans les reins, prit la fuite et ne revint plus cette fois.

La morsure n'est pas grave. Le chien n'était pas enragé.

Une petite fille qui tombe dans une citerne. — Hier matin, plusieurs fillettes jouaient dans la rue des Longues-Haies, lorsque l'une d'elles, Marie Jean-Baptiste, âgée de sept ans, heurta la plaque d'une citerne qu'on était en train de nettoyer. L'enfant tomba dans la citerne, sur le dos d'un homme qui y était occupé ; la citerne était heureusement à sec.

L'enfant s'est fracturé le bras gauche.

Un gamin qui promène. — Hier matin, M. Mercier, dessinateur, recevait la visite d'un gamin qui, se disant envoyé d'un ami, venait chercher des cannes pour le Tonkin. Il lui prit une voiture, M. Mercier pria le gamin de l'accompagner boulevard Gambetta, où demeurait son ami, mais à l'angle de la rue St-Jean, il prit la fuite.

Syndicat des petits commerçants. (Section des marchands de charbon). — Réunion préparatoire pour la fondation du syndicat ardi 16 juin, à 8 heures du soir, chez M. Desprez, angle des rues de l'Alma et Archimède.

Métreur et cultivateur. — Jeudi après-midi vers quatre heures, M. Alphonse Leclercq, métreur, rue Pauban, devant brasser un mur bouché, M. Leclercq, M. Desprez, angle des rues de l'Alma et Archimède.

Métreur et cultivateur. — Jeudi après-midi vers quatre heures, M. Alphonse Leclercq, métreur, rue Pauban, devant brasser un mur bouché, M. Leclercq, M. Desprez, angle des rues de l'Alma et Archimède.

Adjudication. — Une adjudication pour la construction d'un aqueduc au chemin d'intérêt commun n° 143, aura lieu le mardi 21 juin à la mairie, à onze heures du matin.

Le devis s'élève à la somme de 9,016 fr. 35. A valoir pour dépenses imprévues 223 fr. 65. Cautionnement à verser 90 fr.

Mains faits. — Napoléon Jonville, 6 ans, journalier, voulant se procurer un logement gratuit, se trouva rien de mieux jeudi soir vers huit heures, que la ville. Parvenu à l'angle du fast-mont de Mons Duplouy, rue de Naples, et de s'installer chez cette débitante. Mais cela ne fut pas du goût de cette dernière qui prit l'agent Pinquet à débarrasser de ce visiteur importun.

Il fut conduit au dépôt du premier arrondissement.

CHRONIQUE COLOMBOPHILE

Aujourd'hui vendredi 19 juin de 5 à 6 h. 1/2 du soir, inscription des pigeons pour le deuxième grand concours international sur Bloix Prix d'honneur 900 francs réparti en 30 prix de 15 fr., organisé à la société « l'Expresse », établie chez M. Gustave Delepaque, rue Vauban. Mise obligatoire 1 fr 50, mise facultative 0 fr 50.

Poule unique à 0,254, poule à 0 fr. 50 ; un prix 50 Inscriptions : poules facultatives 1, 2, 3, 5, 10 et 20 francs.

Marquage secret au moyen de la bague en caoutchouc breveté de Roncq ; Contrôle obligatoire par l'appareil automatique (Van-der Boosch) vissage propre, compte proportionnel, bénéfice de partage.

Des paniers secret spécialement réservés aux femelles.

Pour éviter l'encombrement, plusieurs bureaux fonctionneront à partir de 3 heures.

Pour ceux qui ne peuvent pas venir à cet heure-là, qu'ils aient leur bureau chez M. Joseph D'Hadt, 17, rue Archimède, l'inscription des pigeons pour le concours de Chantilly (100 francs, prix d'honneur). — Mise : 1 fr. 55 par pigeon.

Marquage secret au moyen de la bague J. Rossier.

Constatation automatique par l'appareil Vanden-Bossche.

Convoyeur, M. Aubin Vevaeria.

Ne pas confondre. — Mme veuve Dassonville, demeurant à Tourcoing, chemin d'Halluin, n'a rien de commun avec son homonyme le sieur Dassonville, 17 ans, dit l'Escaut, actuellement, il y a quelques jours, pour vol, à la Marlière.

1834

TOURCOING

Conseil municipal. — Le conseil municipal sera très prochainement convoqué en une nouvelle séance extraordinaire.

Indépendamment d'un certain nombre d'affaires à soumettre à l'assemblée communale, on nous assure que le vote sur les réclamations formées par des jeunes gens de la classe 1890, qui sollicitent la dispense à titre de soutiens de famille.

Réunion de commission. — La commission militaire se réunira aujourd'hui samedi à 3 heures, au cabinet de M. Hôtel-Lard, pour procéder à la réception définitive de la fourniture des uniformes aux agents de la police municipale.

Demandes en autorisation de bâtir. — MM. Destin, une maison rue de l'Union ; Trentesseaux-Toulemonde, une maison rue Jacquart ; Dechemacker, deux maisons rue de Menin ; Six-Lerouge, deux maisons rue des Trois-Pierres ; Bernard-Wermont de Mons, une maison rue de l'Epine ; Chantry-Housset, deux maisons rue de Roncq ; Caretti-Bertand, une ma son rue de la Malsence ; Leux, une maison rue latérale à l'Epiage du Sacré-Cœur et boulevard Gambetta ; Delahouse, deux maisons rue Mouchard ; Masquelier, une maison rue du Blanc-Seau ; Hôtel-Lard, une maison rue de la Latte ; Hacquette-Vandamme, réparation aux façades de ses maisons rue du Cymbale, 15 et 17.

Pentes rue Gambetta.